

Research Seminar
Who Speaks for the Future of the Earth?
Insights from (critical) social science

Date:

2023, March 14th, 2.30pm-5.30pm

Venue:

French Research Institute on Japan (IFRJ), Maison Franco-Japonaise, Tokyo / Online via Zoom
https://www.mfj.gr.jp/acces/index_ja.php

Organization:

Adrienne Sala (IFRJ, Japan) *

Ève Truilhé (CNRS, France) **

Isabelle Giraudou (univ. Tokyo, Japan) ***

(*) https://www.mfj.gr.jp/recherche/equipe/chercheurs/adrienne_sala/

(**) <https://univ-droit.fr/universitaires/20977-eve-truilhe>

(***) <https://gps.c.u-tokyo.ac.jp/faculty-staff/management-and-policy/giraudou-isabelle-juliette.html>

List of participants (presenting order):

Adrienne Sala (IFRJ, Japan) : Interroger le rôle *politique* de l'institution judiciaire face aux logiques instituées du capitalisme japonais - Enjeux théoriques et méthodologiques des études de cas : du travail à l'environnement.

Paul Jobin (Academia Sinica, Taiwan) : Le recours au tribunal dans les conflits environnementaux à Taiwan : de la pollution industrielle au changement climatique

Ève Truilhé (CNRS, France) : Contentieux climatiques en Europe : quel rôle pour l'expertise scientifique ?

Lajna Droz (univ. Tokyo, Japan) : Les politiques mondiales de protection de la biodiversité : entre éco-dogmatisme et éco-orientalisme

Isabelle Giraudou (univ. Tokyo, Japan) : À la recherche du temps (perdu) de l'urgence climatique : Chronotopes juridiques et stratégies contentieuses émergentes au Japon

Gaël Besson (Aix-Marseille univ, Japan) : L'état du droit des énergies renouvelables : le droit de l'énergie face au droit de la nature

Working languages:

French

Biography of the participants

Gaël Besson est chercheur associé au Laboratoire de théorie du droit, à l'Université Aix-Marseille, France. Il est installé au Japon pour conduire des recherches de terrain depuis 2012, et a soutenu en 2018 une thèse de doctorat en droit public consacrée à la prudence interprétative du juge japonais et américain. Il enseigne et poursuit ses recherches sur l'accès au tribunal (droit de juger et droit d'être jugé) sous l'angle du contentieux ordinaire, constitutionnel et de la théorie analytique du droit, comme condition effective de la garantie des droits de l'humain et de la nature.

Laÿna Droz est titulaire d'un doctorat en éthique et politiques environnementales de l'Université de Kyoto. Elle est l'auteure d'un livre intitulé « Le concept de milieu en éthique environnementale, la responsabilité individuelle au sein d'un monde interconnecté » (en langue anglaise). Après un travail postdoctoral soutenu par une bourse du Fonds National Suisse au Centre de recherche basque sur le changement climatique et au Rachel Carson Center en Allemagne, elle travaille actuellement à l'Université de Tokyo, à la Faculté des Sciences Frontières en tant que professeur assistante attachée à un projet.

Isabelle Giraudou est professeure associée à l'université de Tokyo. Titulaire d'un doctorat en droit international public de l'université Paris II, elle a été post-doctorante en droit comparé de l'environnement à l'université de Tokyo. Ses travaux de recherche actuels portent sur l'Anthropocène, les approches critiques du droit de l'environnement, et les transformations de l'enseignement du droit de l'environnement en contexte interdisciplinaire.

Paul Jobin est chercheur associé à l'Institut de sociologie, Academia Sinica, à Taiwan. Il a mené des recherches sur les travailleurs des centrales nucléaires à Fukushima avant et après la catastrophe nucléaire de mars 2011. Plus généralement, ses recherches portent sur les grandes affaires de catastrophes industrielles au Japon et à Taiwan, dans une démarche comparative avec d'autres pays.

Adrienne Sala est chercheuse à l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise de Tokyo (UMIFRE, CNRS, MEAE). A la croisée de la sociologie politique du droit et de l'économie politique institutionnelle, ses travaux interrogent la portée des mobilisations du droit dans la fabrique des politiques publiques appliquée à différents enjeux sociaux (surendettement, mort au travail, harcèlement/discrimination) et environnementaux (climat et énergie).

Eve Truilhé est directrice de recherche au CNRS. Spécialisée en droit européen de l'environnement, elle s'intéresse particulièrement aux aspects procéduraux des litiges climatiques : intérêt à agir, expertise scientifique, preuve, référés. Elle enseigne le droit européen de l'environnement à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université et à Sciences Po Aix. Elle est directrice du Centre d'études et de Recherches Internationales et Communautaires, directrice adjointe de l'UMR DICE (CNRS 7318). Elle coordonne la clinique de l'environnement (<https://cliniquedelenvironnement.com>).